

five Pounds currency have been laid out by the Commissioners for the Internal Communications to assist in cutting a road to the Settlement.

Q. What are the Rents charged ?

A. The Rents are thirty shillings currency per Lot of ninety *Arpents*, having deducted the usual charges of the difference of money, (*Argent tournois*.) Wheat, *Chapons*, *Corvées*, &c. and further giving nearly four years without any Rent at all.

Q. What quantity of Land has been cleared in the said new Settlements, and what has been the rate or price of clearing as well where the stumps of the trees have been taken, as where they have been left standing ?

A. I am nearly certain that six hundred and seventy *Arpents* of Land have been cleared in Saint Patrick Settlement and upwards, the stumps have not been rooted out as yet, and for such clearing Two Pounds ten Shillings are generally paid.

Q. Are the Settlers generally satisfied with their situation ?

A. I have often asked the question, and have always had the extreme pleasure to hear they were highly pleased, both with their Lands and its Tenure, from the circumstance of the great advantage of no Capital being requisite to obtain Lands for themselves and children, and having no Rents for three or four years to pay, &c. &c.

Q. Would there be any difficulty in obtaining more Settlers if you had Land similarly situated to give them at the same rates ?

A. No difficulty whatever. As I observed before, the only difficulty now is that the Lands to be conceded are at a greater distance, which still would be no impediment if Roads were made, &c.

Lieutenant SKEENE, of the Royal Engineers, appeared before your Committee.—

Q. Have you had occasion to explore any part of the unsettled Country in the neighbourhood of Quebec, and for what purpose ?

A. Twelve months ago I went from the Settlement of *Petit Bois de l'Ail*, in Mr. Allsopp's Seigniorie, Hampshire County, through about twenty-eight miles of unsettled country, in a direction nearly North, for the purpose of examining a Bridge, which was described as being built of Masonry, across the *décharge* of a small Lake; also last Autumn I went up a stream called *Rivière Blanche*, through about eighteen miles of unsettled country, in a Northerly direction from Mr. Burnett's Mill, in the Seigniorie of Grondines.

Q. What was the face of the Country, was it susceptible of cultivation, and did you in fact find the said Bridge ?

A. In both instances I found the face of the Country hilly, with occasional level places of no great extent, through which the natural drains of various small Lakes wind their way towards the Sainte Anne River. To judge of the Land from the Timber every where covering it, it seemed, with very little exception, capable of cultivation. The said Bridge is a rock of *Gneiss*, which once probably formed an obstruction to the course of a stream twelve feet wide, and having been undermined now exhibits the appearance of an arch of twenty-six feet span, seven feet above the water, eight feet thick at the top, including a covering of soil, and nearly eight feet wide.

Q. Have you had any means of becoming acquainted with the situation and the wants of the poorer classes of labouring Emigrants who have come to this Country these latter years ?

A. I was the Senior Officer of the Royal Engineer Department in the District of Quebec for two years, ending November one thousand eight hundred and twenty-two, and a Member of the Society for the relief of distressed Emigrants.

Q. To what extent and in what numbers have they derived the means of subsistence by labouring at the King's works, and have these afforded them temporary or permanent means of living, and what have become of them, as far as you have had any means of knowing, after they have left the said works ?

A. Between November 1821 and November 1822 about seven hundred persons applied to me for employment on the King's works, of that number about three hundred had arrived at Quebec, chiefly from Ireland, in the Summer of 1822.

Finding that a little employment was a great object with them on their first landing, it was arranged to give one month's employment to the same individual, which was done from the twenty-fourth July: this measure could not be extended to the Artificers. As the applicants were mostly mere labourers, this changing about one hundred of them once a month answered the purpose intended; the rate of wages for mere labour was 2s. 3d. Halifax currency, per day, during the last Summer. I have reason to say that few of the people who arrived here from Europe last Summer were even landed at Quebec, for instance the *Brig Brilliant*, of London, Capt. Scott, arrived at Quebec the seventh June last, with above two hundred Emigrants, from ——— about five of whom only landed, and the rest were transhipped on board a Steam Boat to go to Upper-Canada.

Many of those who obtained a few weeks employment on the King's works were enabled to move up the country, and those who from unthriftiness or misfortune have not done so, are no better off, after being employed even for a twelvemonth, than they were when they landed. The establishment of a Savings Bank has contributed to induce and enable poor Emigrants to accumulate enough in some instances to leave Quebec, and settle upon Lands in the neighbourhood.

Q. What in your estimation would be the best means of providing for the Emigrants coming to this Country, and of remedying or diminishing the inconveniences and hardships to which they are now exposed ?

A. The readiest mode which suggests itself to me of assisting the poorer Emigrants, and of diminishing the hardships to which they are now exposed, is contained in the following remarks :

Information and immediate employment seem to be the first things requisite on the poor Emigrants landing. An Office might be opened in a convenient part of the City, where on landing the Emigrant

server ici que les Commissaires des Communications Intérieures ont employé £25 pour aider à ouvrir un chemin qui conduit à l'établissement.

Q. A combien se montent les rentes ?

R. Les rentes sont de 30s. courant par lot de quatre-vingt-dix arpens, ayant fait une déduction des charges ordinaires pour la différence entre l'argent courant et l'argent tournois, pour le Bled, les Chapons, les Corvées, &c. je leur accorde en outre près de quatre années sans payer aucune rente quelconque.

Q. A combien estimez-vous la quantité de Terre défrichée dans les dits nouveaux établissements, et quel est le taux ou prix pour défricher un arpent, soit que les souches aient été enlevées ou qu'elle ne l'aient pas été ?

R. Je suis presque assuré qu'il y a eu au-delà de 670 arpens de Terre de défrichées dans l'établissement de *St. Patrick*. Les souches n'ont pu encore être arrachées, et il est d'ordinaire payé deux Louis dix shillings par arpent pour cet ouvrage.

Q. En général les habitans se trouvent ils satisfaits de leur situation ?

R. Je leur ai souvent fait cette question, et ai toujours eu le plaisir de leur entendre dire qu'ils étoient parfaitement satisfaits de leurs Terres ainsi que de la tenure, et ce vù le grand avantage qu'ils avoient de pouvoir se procurer et obtenir pour eux et leurs enfans des Terres, sans avoir un capital, et de les posséder trois ou quatre années, sans payer de rentes, &c. &c.

Q. Seroit-il difficile de se procurer un plus grand nombre d'habitans, si vous aviez des Terres pareillement situées à leur donner et accorder aux mêmes taux et conditions ?

R. Aucune difficulté quelconque, ainsi que je l'ai déjà observé, la seule entrave qui existe maintenant est que les Terres qui restent à concéder sont à une distance plus considérable, ce qui ne seroit finalement point un obstacle, s'il y avoit des chemins de faits.

Le Lieutenant SKEENE, des Ingénieurs Royaux, a paru devant votre Comité.

Q. Avez-vous eu occasion de visiter quelques parties non établies du pays dans les environs de Québec, et pour quels objets ?

R. Il y a un an j'ai été dans l'Établissement du *Petit Bois de l'Ail*, dans la Seigneurie de Mr. Allsopp, dans le Comté de Hampshire, à travers environ vingt-huit miles de pays non établi, dans une direction à peu près Nord, afin de voir un Pont que l'on disoit construit en maçonnerie sur la *décharge* d'un petit Lac; aussi l'automne dernier j'ai monté une petite Rivière appelée *Rivière Blanche*, à travers environ dix-huit miles de pays non établi, au Nord du moulin de Mr. Burnett, dans la Seigneurie des Grondines.

Q. Quelle est la face du pays, est-il susceptible de culture, et avez-vous en effet trouvé ce Pont ?

R. Dans les deux cas j'ai trouvé le pays montueux; de tems à autre des endroits unis, mais peu étendus, à travers lesquels les eaux de divers petits Lacs se rendent vers la Rivière Sainte Anne. A juger de la Terre par le Bois qui la couvre par tout, elle paroît, à très-peu d'exceptions près, susceptible de culture. Le dit Pont est un rocher de *Gneiss*, qui probablement obstruoit autrefois un courant d'eau de douze pieds de large, et ayant été miné il a maintenant l'apparence d'une Arche de vingt-six pieds de portée, ayant sept pieds au-dessus de l'eau, le dessus a huit pieds d'épaisseur y compris la terre qui le couvre, et elle a environ huit pieds de large.

Q. Avez-vous eu quelques moyens de connoître la situation et les besoins de la classe la plus pauvre de Emigrés qui sont venus en ce pays ces dernières années ?

R. J'ai été le plus ancien Officier du Département des Ingénieurs Royaux dans le District de Québec pendant deux années finissant en Novembre Mil huit cent vingt-deux, et membre de la Société pour le soulagement des Emigrés en détresse.

Q. Jusqu'à quel point et en quels nombres ont-ils eu des moyens de subsistance en travaillant au Chantier du Roi, et cela leur a-t-il donné des moyens temporaires ou permanens de vivre, et que sont-ils devenus, autant que vous avez eu les moyens de le savoir, après qu'ils ont eu laissé le dit Chantier ?

R. Entre Novembre 1821 et Novembre 1822 environ sept cents personnes se sont adressées à moi pour avoir de l'emploi au Chantier du Roi; de ce nombre environ trois cents étoient arrivés à Québec dans l'Été de 1822, la plus grande partie d'Irlande.

Voyant qu'un peu d'emploi étoit un grand objet pour eux à leur débarquement, on fit des arrangements pour donner un mois d'emploi au même individu, ce qui fut fait depuis le vingt-quatre Juillet: cette mesure ne put pas être étendue aux artisans. Comme ces gens étoient la plus grande partie des journaliers, ce changement d'environ une centaine une fois par mois répondit au but proposé; les gages étoient de 2s. 3d. cours de Halifax par jour, durant l'été dernier. J'ai lieu de croire que peu de ceux qui sont arrivés ici d'Europe l'été dernier ont même débarqué à Québec, par exemple le *Brig Brilliant*, de Londres, Capitaine Scott, est arrivé à Québec, le sept de juin dernier avec plus de deux cents Emigrés de ———, dont environ cinq seulement sont débarqués, et les autres ont été mis à bord d'une Barque à Vapeur pour aller dans le Haut-Canada.

Plusieurs de ceux qui ont eu quelques semaines d'emploi au Chantier du Roi ont été en état de monter en haut, et ceux qui par manque de conduite ou par des malheurs ne l'ont point fait, ne sont pas mieux après avoir été employés une année qu'ils n'étoient lorsqu'ils sont débarqués. L'établissement d'une Banque d'Épargne a contribué à mettre de pauvres Emigrés en état de ramasser assez dans quelques cas pour pouvoir laisser Québec et s'établir sur des terres dans les environs.

Q. Quel seroit suivant vous le meilleur moyen de pourvoir aux émigrés qui viennent dans ce Pays, et de remédier aux inconveniens auxquels ils sont exposés ou de les diminuer ?

R. Le meilleur moyen qui se présente à mon esprit d'assister les Emigrés les plus pauvres et de diminuer les inconveniens auxquels ils sont maintenant exposés est contenu dans les remarques suivantes :

Des informations et de l'emploi immédiat paroissent être les choses les plus nécessaires à l'arrivée des Emigrés pauvres. On pourroit ouvrir un Bureau dans un endroit commode de la Ville, où en débarquant l'Emigré pourroit avoir des informations pour de l'em-